



# **Compte-rendu de la Commission consultative des marchés**

8 décembre 2021

# Ordre du jour

- **Préambule**
- **Elargissement de l'amplitude horaire des marchés pour les fêtes de Noël**
- **Etat des lieux des marchés et places disponibles à l'abonnement**
- **Points divers**

Commission consultative des marchés de Grenoble

# **PREAMBULE**

**Proposition pour l'organisation des élections des représentants des marchés :**

- Au préalable, envoi postal d'un courrier informant l'ensemble des commerçants de la mise en place des élections des représentants des marchés grenoblois et indiquant aux volontaires, pour se présenter aux élections, de se manifester au Service Occupations Commerciales.
- Faire parvenir aux commerçants les modalités d'organisation pour les élections : mise en place des élections à la fin du premier trimestre 2022 (*date et lieu à définir*).

**Rappel de la règlementation sur les marchés de Grenoble :**

**- 3 commissions disciplinaires depuis mars 2021 :**

- Mars : Marché Abbaye | Suspension pendant 6 mois pour deux commerçants suite à une altercation à l'arme blanche
- Octobre : Marché Saint-Bruno | Suspension pendant 1 mois et demi suite à des insultes racistes et menaces sur le placier receveur de permanence
- Novembre : Marché Abbaye | Suspension pendant 1 mois et demi suite à des insultes racistes et menaces sur le placier receveur de permanence

→ En parallèle, **plusieurs convocations** ont eu lieu en 2021 pour les sujets suivants : Ventes sans autorisation en l'absence du titulaire, vente de produits non autorisés par l'autorisation de vente, dépôt sauvage de déchets et incivilités auprès des placiers et d'autres commerçants

**- *Rappel du règlement en vigueur :***

- *Article 37 – Nettoyage*
- *Article 42 – Rôle du receveur-placier*
- *Article 47 – Police des marchés / Principes généraux*
- *Article 48 – Qualification des infractions*
- *Article 49 – Procédure de sanctions*
- *Etc...*

Commission consultative des marchés de Grenoble

# **ELARGISSEMENT DE L'AMPLITUDE HORAIRE DES MARCHÉS POUR LES FÊTES DE NOËL**

## **Adaptation exceptionnelle des horaires de certains marchés pendant la période des fêtes:**

- **Marché Hoche** (marché de producteurs) : demande générale de décaler le marché du samedi 25 décembre au vendredi 24 décembre de 7h à 12h
- **Marché Capuche/Général Ferrié** : demande des commerçants du marché (primeur, fromager, traiteur) de modifier les horaires pour ouvrir le marché les mercredi 22 et 29 décembre (au lieu des vendredi 24 et 31)
- **Marché Sainte-Claire** : demande d'une commerçante (vente d'huîtres d'octobre à mars) pour étendre ses horaires de vente le vendredi 24 décembre après-midi et le vendredi 31 décembre après-midi.
- **Halles Sainte-Claire** : demande de l'association d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture pendant la période des fêtes :
  - 7 heures à 18 heures 30 du lundi 20 décembre 2021 au samedi 25 décembre 2021 inclus ;
  - 7 heures à 13 heures le dimanche 26 décembre 2021 ;
  - 7 heures à 18 heures 30 du lundi 27 décembre 2021 au samedi 1er janvier 2022 inclus ;
  - 7 heures à 13 heures le dimanche 2 janvier 2022.

Commission consultative des marchés de Grenoble

# **ETAT DES LIEUX DES MARCHÉS ET PLACES DISPONIBLES À L'ABONNEMENT**

# Marché Estacade

## Etat des lieux

- Un marché identifié comme une locomotive (forte attractivité)
- Maintenir quelques places pour les journaliers

## Emplacements vacants (6 places disponibles) :

- Place n°21 : 5 ml
- Place n°22 : 10 ml
- Place n°51 : 6 ml
- Place n°52 : 6 ml
- Place n°53 : 3 ml
- Place n°55 : 6 ml

## ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

### Proposition :

- Ouvrir 2 places à l'abonnement en priorisant les produits suivants :
  - Champignons
  - Pains
  - Escargots

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition



# Marché Saint-Bruno

## Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine.
- Nombre d'activités alimentaires suffisant

## Emplacements vacants (12 places disponibles) :

- Place n°10 : 5 ml
- Place n°21 : 6 ml
- Place n°32 : 6 ml
- Place n°37 : 6 ml
- Place n°52 : 7 ml
- Place n°55 : 4 ml
- Place n°60 : 4 ml
- Place n°63 : 6 ml
- Place n°73 : 5 ml
- Place n°72 : 5 ml
- Place n°79 : 6ml
- Place n°96 : 6 ml

## ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

### Propositions :

- Ouvrir 2 places à l'abonnement en priorité aux abonnés (si changement de places), puis aux journaliers en fonction de l'ancienneté
  - Places proposées : n°32 ou n°52 ou n°73 ou n°96
- Maintenir 10 places non attribuées pour les journaliers en raison d'une forte demande

### Retour fait par le représentant :

- ✓ **Validation de la proposition**

# Marché Abbaye

## Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine.
- Nombre de primeurs suffisant

## Emplacements vacants (15 places disponibles au total) :

### Partie alimentaire :

- Place n°6 : 6 ml
- Place n°19 : 6 ml

### Partie produits manufacturés :

- Place n°37 : 4 ml
- Place n°41 : 7 ml
- Place n°42 : 2 ml
- Place n°43 : 3 ml
- Place n°44 : 5 ml
- Place n°58 : 10 ml
- Place n°59 : 6 ml
- Place n°60 : 6 ml
- Place n°61 : 6 ml
- Place n°64 : 5 ml
- Place n°65 : 5 ml
- Place n°66 : 6 ml
- Place n°67 : 6 ml

## ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

### Propositions :

- **Alimentaire : Ouvrir 2 places à l'abonnement en priorité aux abonnés (si changement de places)**
  - Pour les nouvelles activités, priorité à la boucherie et boucherie chevaline
- **Manufacturés : Ouvrir 4 places à l'abonnement**

### Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition**

# Marché Hoche

## Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une diversité de produits importante
- Présence des brocanteurs professionnels le 1er samedi du mois le long du boulevard Maréchal Lyautey
- Sous réserve des évolutions des restrictions sanitaires, retour à la normale le 1<sup>er</sup> janvier 2022 du plan du marché

## Emplacements vacants (3 places disponibles) :

- Place n°5 : 4 ml
- Place n°10 : 4 ml
- Place n°23 : 4 ml

## ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

### Proposition :

- Ouvrir 1 place à l'abonnement en priorisant les produits suivants :
  - Vins
  - Pains

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

# Marché Villeneuve jeudi après-midi

## Etat des lieux

- Marché très dynamique et équilibré
- Besoin de maintenir des places pour les commerçants journaliers
- Maintenir la distinction partie alimentaire/non alimentaire
- En 2020 : Compte-tenu de l'affluence, mise en place d'une liste de 10 personnes pour le tirage au sort qui tient compte de l'assiduité n-1, puis les commerçants enregistrés au service, puis les personnes titulaires des documents obligatoires mais n'ayant pas de dossiers au service.
- Début 2021, mise en place d'un tirage au sort pour les produits alimentaires également

## Emplacements vacants (6 places disponibles au total) :

### Partie alimentaire (parc) :

- **2 Places : 6 ml** chacune
- **1 Place : 5 ml**

### Partie produits manufacturés

- **Place n°43 : 6 ml**
- **Place n°42 : 7 ml**

## ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

### Proposition :

- **Ouvrir 2 places à l'abonnement en priorisant les produits suivants :**
  - **Alimentation générale**
  - **Rôtisserie**
  - **Poissons**

### **Retour fait par la Commission :**

- ✓ **Validation de la proposition**

# Marché Europeole

## Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une diversité de produits importante
- Difficulté de stationnement suite à la suppression de plusieurs places réservées en raison d'une contrainte de giration du bus.
- Mise en place d'un nouveau plan d'attribution de stationnement des camions en raison d'une problématique liée au stationnement actuel des véhicules

## Emplacements vacants (2 places disponibles) :

- **1 Place : 3 ml (saisonnier – disponible 4<sup>ème</sup> trimestre uniquement)**
- **1 Place : 2 ml**

## ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

### Proposition :

- **Ouvrir 1 place à l'abonnement uniquement à la saison pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre (octobre à décembre)**
- **Réservation d'une place pour un journalier**
- **Création d'une place pour un journalier**

### **Retour fait par la Commission :**

- ✓ **Validation de la proposition**

# Marché Ile Verte

## Etat des lieux

- Marché très dynamique avec affluence importante
- Remplacement des départs précédents

## Emplacements vacants (2 places disponibles) :

- Place n°6 : 5 ml
- Place n°3 : 5 ml

## ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

### Proposition :

- Ouvrir 1 place à l'abonnement en priorisant l'activité de pâtisserie
- Maintenir une place pour un journalier

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

# Petits marchés // Halles

## Marché Hébert (matin - alimentaire)

### Proposition :

- Ouvrir des places à l'abonnement pour toutes activités alimentaires (hors primeurs et fromagers)

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

2 places disponibles

## Place aux Herbes (alimentaire)

### Proposition :

- Ouvrir des places à l'abonnement pour toutes activités alimentaires (hors primeurs, rôtisserie et fromagers)

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

2 places disponibles

## Place St-André (producteurs)

### Proposition :

- Ouvrir des places à l'abonnement en priorité pour les activités de maraîcher, volailler et fromager

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

10 places disponibles

## Marché Montagne de l'Isère (après-midi - producteurs)

### Proposition :

- Ouvrir 1 place à une activité alimentaire (en priorité boucherie, charcuterie)

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

1 place disponible

## Marché Mistral (matin - alimentaire)

### Proposition :

- Pérenniser le marché alimentaire le mercredi matin et ouvrir aux produits manufacturés.
- Ouvrir seulement aux journaliers pendant la phase test

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

## Halles Sainte-Claire

### Proposition :

- 2 cases disponibles (n°3 et n°21). Mise en place précédemment de 2 appels à candidatures infructueux.
- Relancer un appel à candidature au 1<sup>er</sup> trimestre 2022

### Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition

# Points divers – temps d'échange

## **Procédure d'affichage des emplacements vacants sur les marchés grenoblois :**

- Mi janvier 2022 : Affichage des emplacements vacants sur les marchés en question
- Mi février 2022 : Fin des candidatures, réception et analyse des dossiers
- Février à mars 2022 : Sélection des candidatures
- Avril 2022 : Attribution des places

## *Points divers abordés lors de la Commission consultative des marchés :*

- *Problématique d'accès et entretiens des sanitaires*
- *Volonté de mettre en place une réunion, en amont de la Commission Consultative, pour chacun des marchés avec le(s) représentant(s)*
- *Interrogations sur les mesures relatives à la mise en place de la ZFE sur le bassin grenoblois*